

Charte Achats Responsables

Groupe Garandeau



Cette charte s'applique à toutes les entités du Groupe GARANDEAU, dont Etablissements Garandeau Frères S.A.S., Calcaires et Diorites Du Moulin du Roc (« C.D.M.R. »), Société Nouvelle De Matériaux (« S.N.M. »), Garandeau Bétons, Société des Transports Cognaçais (« TRANSCO »), Carrières d'Ambazac, Ambazac Transports, Sogix, Fontaulière S.A.S. et SCI ROUTE DE POITIERS.

Préambule

Ancré depuis plus de 150 ans à Cherves-Richemont, le Groupe GARANDEAU développe ses activités dans la production, la distribution et la livraison de matériaux de construction. Avec près de 50 sites en Charente, Charente-Maritime, Vienne, Haute Vienne, Gironde et Dordogne, nous employons en 2022 près de 680 salariés pour un chiffre d'affaires consolidé de 167 millions d'euros. Pour plus d'informations : www.garandeau.fr

Ces dernières années notre entreprise a fait face à des **enjeux environnementaux et sociaux** qui nous ont amenés à questionner nos comportements et nos décisions d'achats et d'approvisionnements. Des marqueurs forts, comme la pandémie du COVID-19 et la guerre en Ukraine ont directement influé sur les coûts et délais de nos fournisseurs et sous-traitants ainsi que sur notre dépendance économique à des chaînes d'approvisionnement parfois distantes et fragiles. Les problématiques **du coût de l'énergie et de la décarbonation** de nos activités deviennent également des enjeux forts à tous les niveaux, qu'il s'agisse de répondre aux évolutions réglementaires ou aux demandes de nos clients.



Engagements RSE



Dès 2019 notre entreprise s'est engagée dans une démarche de progrès intitulée « Label RSE UNICEM Entreprises Engagées » pour son activité granulats, démarche qui s'appuie sur le référentiel ISO 26000. A l'horizon 2025, nous nous sommes donnés pour objectif de progresser sur l'échelle de ce référentiel, au travers d'actions concrètes en matière de responsabilité sociale, environnementale et économique. L'élaboration d'une Charte Achats Responsables s'inscrit dans cette démarche. Dans ce cadre, nous souhaitons sensibiliser aux principes visés ci-après l'ensemble de nos fournisseurs et sous-traitants, nos partenaires d'affaires et nos autres parties prenantes.

Nos engagements auprès de nos fournisseurs et sous-traitants :

- Travailler en confiance avec nos fournisseurs et sous-traitants en mettant en place des relations équilibrées, en améliorant la qualité d'écoute
- Respecter le droit fondamental de la santé et de la sécurité des personnes
- Respecter les délais de paiement des factures, conformément à la réglementation
- Favoriser les solutions locales et durables
- Prendre en compte les situations de dépendance économique réciproque
- Améliorer l'expression de nos besoins en termes d'achats, en sensibilisant nos parties prenantes internes et en caractérisant nos besoins au travers de cahiers des charges
- Repenser notre façon d'acheter pour pouvoir donner plus de visibilité sur le long terme à nos partenaires, afin qu'ils gèrent mieux leurs risques et leurs investissements
- Intégrer nos fournisseurs et sous-traitants dans des initiatives d'amélioration continue et d'innovation
- Faire davantage de retours formalisés à nos fournisseurs et sous-traitants sur la qualité des produits fournis et des services rendus
- Respecter les lois et réglementations en vigueur, notamment celles relatives à lutte contre la corruption

Nos attentes d'engagement de la part de nos fournisseurs et sous-traitants :

- Adhérer aux engagements de notre Groupe tels que décrits dans cette charte
- Respecter les règles de sécurité sur nos sites et plus largement dans vos activités
- Prendre connaissance de notre politique RSE afin de contribuer à notre démarche d'amélioration continue. Pour plus d'informations : www.garandeauf.fr/politique-rse
- Mettre en place une démarche de transparence dans nos échanges, par exemple en donnant la traçabilité de vos chaînes d'approvisionnement
- Fournir des produits et services de qualité, conformes à nos besoins, pour nos clients et pour les consommateurs de nos matériaux de construction
- Éviter les pratiques commerciales opportunistes et de court terme
- Nous informer de votre engagement dans des démarches RSE formalisées
- Agir et nous informer sur la décarbonation de vos produits et de vos services
- Anticiper les réglementations à venir
- Respecter la confidentialité des informations échangées

Fait à Cherves Richemont, le 22/01/2024

Laurent RICHAUD
Président



Tanguy CHAUVIERE LE DRIAN
Directeur Général



Fabien CUISINIER-RAYNAL
Directeur Achats Groupe

